R.P.I CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC Conseil d'École Commun du mardi 14 mars 2023 18H00 à Caujac

<u>Présents</u>:

Élus :

Sandrine BARTHE déléguée du Syndicat du Rieutarel

Emilie FREYCHE Maire de Caujac

Patrick LACAMPAGNE Maire d'Esperce, 1er Vice-Président du Syndicat du Rieutarel.

Nathalie ROUQUET Déléguée du Syndicat du Rieutarel Élodie QUILLAUD Présidente du Syndicat du Rieutarel.

Michel ZDAN Maire de Grazac.

Délégués parents d'élèves :

Jessica BARTHES

Déléguée Parents d'élèves de Caujac.

Mathieu BOUSQUET

Délégué Parents d'élèves de Grazac.

Noémie DAY

Déléguée parents d'élèves de Grazac.

Gaëlle NOLLET

Déléguée Parents d'élèves de Grazac.

Claire KUCHLY

Déléguée Parents d'élèves de Caujac.

Laetitia LARDY

Déléguée Parents d'élèves de Caujac.

Enseignants:

Isabelle BENAZET Adjointe école d'Esperce Nathalie BENECH Adjointe école de Grazac

Amandine BERGES Directrice école de maternelle de Grazac

Céline BERLAND Directrice par intérim des écoles de Caujac et d'Esperce

Céline BUCKET Adjointe école de Caujac
Joël MALET Adjoint école de Grazac
Julie MOTTAZ Adjointe école de Caujac
Nicole TENIAS Adjointe école de Caujac
Sophie SAJDAK Adjointe école de Caujac,

Excusés: BACHON Roseline, Déléguée Parents d'élèves d'Esperce; BOUSQUET Hélène, Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante; CARPIGNANO Maya, Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante; DAZELLE Laure, Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante; ESTIVALS Sylvie, Inspectrice de l'Éducation Nationale; GHEDAB Stéphanie, Déléguée parents d'élèves de Caujac; HULARD Aline, Adjointe école de Grazac; JOUGLA Fabien, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléant; MARCHAL Héloïse, directrice des écoles de Caujac et d'Esperce; MARTY Émilie, Déléguée Parents d'élèves de Caujac; MUNOZ Sofia, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante; RICHARDEAU Céline, Déléguée Parents d'élèves de Caujac; RIZZO Audrey, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante; ROBINEAU Caroline, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante,

1- Projet d'école : projets pédagogiques menés, événements, sorties et fête de fin d'année.

École maternelle de Grazac.

Activités menées depuis le premier conseil d'école :

-Depuis le mois de novembre, les élèves de moyenne section de l'école participent à un projet de découverte instrumentale mené par M. MALET. Au mois de juin, des musiciens viendront à l'école. Dans le cadre du projet d'école, les élèves de moyenne section des deux classes de PS-MS, accompagnés par Mme BERGES, explorent des albums de littérature de jeunesse pour appendre à comprendre et à

raconter. Au mois de décembre, ils ont raconté à leurs camarades une histoire à l'aide de marottes.

En janvier et février, ils se sont exercés à jouer le rôle d'un personnage dans un décor réalisé avec le concours d'élèves de Petite section. Une représentation pour l'ensemble des élèves de l'école est prévue prochainement.

-A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants de l'école maternelle et ceux des écoles élémentaires ont pu assister successivement à un spectacle de magie à la salle des fêtes de Caujac.

Le Père Noël est venu à l'école. Les élèves ont pu découvrir les cadeaux apportés pour chaque classe et partager un goûter. Les cadeaux ont été financés par le budget de classe. L'équipe tient à remercier cette année encore, Monsieur Pairastre qui a bien voulu revêtir le costume et Monsieur Ané qui a offert le goûter de Noël.

-Du 5 janvier au 2 février, Mme HULARD Aline (professeur des écoles) et Mme SZMATA SAJDAK Nadine (ATSEM) ont accompagné les élèves de moyennes sections des deux classes de PS-MS à la piscine de Saverdun les jeudis matin.

Les enfants se sont engagés dans les activités proposées et ont rapidement progressé.

En classe, les élèves de petites sections étaient réunis pour participer, entre autre, à des activités liées à la fête de la galette.

-Du 09 février au 23 mars, les élèves de la classe de Moyenne et grande section se rendent à la piscine de Saverdun les jeudi matins.

Les enseignants remercient les parents agréés pour leur implication auprès des élèves. Sans eux ce projet n'aurait pas pu se concrétiser car la présence, à chaque séance, d'accompagnateurs agréés dans l'eau pour surveiller les évolutions des enfants est indispensable.

Des remerciements sont également adressés au syndicat du Rieutarel pour le financement du projet (entrées à la piscine et transport).

En janvier, les enfants ont participé à la traditionnelle fête de la galette.

Les élèves de chaque classe ont présenté une chanson et/ou une danse aux élèves des autres classes.

Ils ont ensuite dégusté les galettes confectionnées par chaque classe.

-Le prêt de livres se poursuit. Une sortie à la bibliothèque associative du village sera organisée au printemps.

Au mois de mars,

- Le **carnaval** s'est déroulé le lundi 6 mars. Les enfants étaient invités à venir déguisés pour un défilé tintamarre dans le village.
- -Le projet chorale a débuté aujourd'hui.

Les élèves participent à des séances de chorale et d'éveil musical en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain. Mme Reygnier Bénédicte, interviendra (½ heure dans chaque classe le mardi matin) jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- Dans le cadre de notre projet jardin, les élèves de l'école sèmeront des graines. Les plants seront ensuite placés dans le potager de l'école. Les familles pourraient être conviées à ce projet (aide pour les plantations, entretien des cultures).

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, en partenariat avec le personnel de cantine, le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivent.

- -Au cours du mois d'avril, (17 et 18 avril) les enfants se rendront dans une ferme pédagogique. Des activités seront également menées en classe. Cette sortie sera financée par la coopérative scolaire. Le projet équitation initialement envisagé est onéreux et l'école n'a pas eu la recette du loto du mois de décembre : nombre de participants insuffisant.
- -Au mois de mai, un projet éclosion devrait être également initié.
- -Au mois de juin, un spectacle à destination des familles sera organisé le mardi 20 juin à 18h00 dans la salle des fêtes de Grazac.

Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 assisteront à la répétition générale.

- **-Le lendemain, le mercredi 21 juin, lors de la fête de la musique** organisée par la mairie de Grazac, les enfants de l'école, accompagnés par Madame Berges, pourront ouvrir la soirée en chantant. Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents. Ces derniers seront sollicités pour participer à l'encadrement des enfants lors de cet événement.
- -Au cours de la dernière période, il y a aura des « portes ouvertes ». Les familles pourront venir à l'école pour participer à des activités.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Projets menés:

- -Bibliothèque : un mardi par mois, chaque classe se rend à la bibliothèque pour que chaque élève puisse emprunter un livre.
- Course ELA « mets tes baskets et bats la maladie » : les élèves des écoles de Caujac et d'Esperce ont participé à une course pour l'association ELA. Il s'agit d'un évènement sportif solidaire durant lequel les élèves soutiennent les enfants touchés par une leucodystrophie. Grâce à la participation des familles, 150 euros ont été reversés à l'association.
- Loto de Caujac organisé par le comité des fêtes de Caujac : Ce loto s'est déroulé à la salle des fêtes de Caujac le vendredi 9 décembre. Les parents avaient préparé des gâteaux. Tous les bénéfices ont été adressés à l'école de Caujac, soit un total de 2438,04 euros. Nous remercions le comité des fêtes de Caujac ainsi que les parents.
- Spectacle de noël à la salle des fêtes de Caujac par la compagnie Les incompressibles. Toutes les classes de Caujac et d'Esperce se sont réunies à la salle des fêtes de Caujac le vendredi 16 décembre pour regarder un spectacle de magie « Abracada'boum ».
- Décoration de l'entrée de l'école pendant la période de Noël : une maman d'élève est venue bénévolement dans les classes à la fin du mois de novembre pour préparer avec les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 des décorations de Noël avec des objets naturels et écologiques. Nous remercions cette maman d'élève.
- **Cinéma**: les deux classes de CE1-CE2 et les deux classes de CM1-CM2 se sont rendues au cinéma d'Auterive les 28 novembre et 9 janvier pour visionner respectivement *Petit Vampire* et *L'école du bout du monde.*
- Intervention du photographe en janvier : Il a réalisé les photos de classes, individuelles et de fratries le lundi 9 janvier. Une partie des bénéfices sera reversée à la coopérative scolaire.
- Évaluations nationales CP : ces dernières ont eu lieu du 16 janvier au 27 janvier.
- Projet permaculture en association avec la mairie de Caujac et des parents d'élèves: Nous poursuivons le projet jardin partagé qui permet la rencontre avec toutes les générations du village. Tous les intéressés peuvent y participer. Les classes de GS, CP, CE1 et CE2 s'y rendent régulièrement pour y effectuer des plantations, des constructions de mangeoires pour les insectes... Tous les vendredis, à tour de rôle, les élèves apportent le compost qui provient de la cantine.
- **Piscine** : Les classes de CE1-CE2 se sont rendues à la piscine de septembre à décembre chaque jeudi matin.

Les classes de GS CP et CP CE1 s'y rendent actuellement chaque vendredi matin jusqu'au mois de mars. Les deux classes de CM1 CM2 iront en suivant chaque vendredi matin également. Nous remercions les parents accompagnateurs qui, par leur présence, permettent la mise en œuvre de ces séances de natation. Nous remercions également le syndicat du Rieutarel pour le financement des entrées et du transport.

Les parents délégués indiquent que certains parents agréés se proposent d'accompagner lors des séances de piscine (même s'il ne s'agit pas de la classe de leur enfant). Une liste des parents du RPI ayant validé l'agrément piscine sera élaborée par les directrices pour faciliter la communication.

- Les Incorruptibles : chaque classe découvre et effectue un travail autour de cinq livres. En mai, chaque élève élira son livre préféré, avec le vote en situation de mairie. Les résultats seront transmis aux Incorruptibles qui récompensera l'auteur du livre qui aura eu le plus de votes.

Projets à venir :

- **Cinéma** : les classes de GS-CP et CP-CE1 se rendront au cinéma le jeudi 11 mai pour visionner *Le petit peuple du potager.*
- Fête des 100 jours GS CP et CP CE1 : elle aura lieu début avril. Il s'agit pour les élèves de fêter le 100ème jour d'école autour de jeux et d'exercices en lien avec le nombre 100.
- Liaison GS CP: les enseignantes de CP, Nicole Tenias et Marion Machenaud, ont rencontré la maîtresse de GS, Nathalie BENECH, afin d'assurer la liaison GS CP. Deux rencontres seront prévues, la première à l'école élémentaire de Caujac, la seconde le mardi 20 juin à l'école maternelle de Grazac pour assister à la répétition générale du spectacle de fin d'année de la maternelle.
- Classe chorale avec l'école de musique d'Auterive : elle débutera le lundi 20 mars pour l'école de Caujac. Les élèves travailleront autour du chant, de l'écoute et du rythme sur le thème de l'entraide et du partage. Dans la continuité de ce projet, les classes de CE1-CE2 (Mmes Bucket et Mottaz) et CM1-CM2 (Mmes Berland/Sajdak) assisteront au concert de l'école de musique intercommunale à Miremont le jeudi 20 avril.
- Spectacle de fin d'année: Le spectacle de fin d'année des écoles de Caujac et d'Esperce aura lieu le lundi 26 juin à 18 heures à la salle des fêtes de Caujac et sera suivi, comme chaque année, d'un repas sous forme d'auberge espagnole dans la cour de l'école.
- Sortie au parc de la préhistoire à Tarascon sur Ariège : Le jeudi 29 juin, toutes les classes des écoles de Caujac et d'Esperce se rendront au parc de la préhistoire à Tarascon sur Ariège. Le budget de cette sortie étant important (1880,50 €), une participation de 5€ sera demandée aux familles.

Vote du règlement intérieur du conseil d'école commun.

Lors du précédent conseil, le fonctionnement en un seul conseil d'école commun a été adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur du conseil des écoles du RPI actualisé a été transmis par mail aux membres du conseil d'école.

Le règlement intérieur du conseil des écoles du RPI est adopté à l'unanimité.

2- Rentrée scolaire 2023 : effectifs prévisionnels et potentielle fermeture à l'école de Caujac.

École maternelle de Grazac.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Suite aux enquêtes menées au mois de janvier par les municipalités, le syndicat et les Directrices d'écoles auprès des familles pour savoir si leur enfant effectuera la prochaine rentrée dans les écoles du RPI; à ce jour, il y aurait : 20 élèves de Petite Section, 22 élèves de Moyenne Section et 37 élèves de Grande section. Soit un total de 79 élèves répartis sur 3 classes. Ces effectifs sont susceptibles d'augmenter, le retour de quelques familles est attendu.

L'école maternelle faisant partie d'un RPI, en fonction des effectifs, un groupe d'élèves pourrait effectuer son année de grande section de maternelle à l'école de Caujac.

Le conseil des maîtres décidera de la répartition des élèves en fonction de divers critères (institutionnels, pédagogiques, géographiques etc.) et organisera une visite de l'école pour les élèves de moyenne et grande sections.

Les inscriptions.

Les inscriptions ont débuté à la fin du mois de janvier. Les familles doivent se faire connaître auprès de la mairie. Elles devront s'adresser au syndicat du Rieutarel pour constituer le dossier puis prendront contact auprès de l'école. Les futurs élèves pourront découvrir l'école au mois de juin.

Serait-il possible que soit affichée dans les mairies, publiée sur le site des communes et distribuée aux familles qui se présentent en mairies, une information leur indiquant la marche à suivre pour l'inscription de leur enfant (procédure commune aux trois écoles du RPI) ? Lecture de l'information par Mme Berges. Elle sera envoyée par mail au syndicat dans la semaine.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Effectifs prévisionnels pour les écoles de Caujac et d'Esperce et potentielle fermeture à l'école de Caujac. Au mois de janvier, pour la rentrée scolaire 2023-2024, il y avait : 27 CP, 20 CE1, 26 CE2, 31 CM1 et 19 CM2. Ces élèves seraient répartis sur les écoles de Caujac et d'Esperce.

Comme vous le savez, l'école élémentaire de Caujac fait partie d'un RPI avec l'école élémentaire d'Esperce et l'école maternelle de Grazac. Au mois de janvier, au vu des effectifs prévisionnels, nous avons appris par Madame l'Inspectrice de Circonscription que l'école de Caujac risque une fermeture de classe à la rentrée prochaine. Par conséquent, nous devons accueillir rapidement les inscriptions des enfants nés en 2020 et celles des nouveaux habitants. Si vous connaissez des familles concernées, il faudrait leur demander de contacter rapidement la mairie de leur commune.

Lors des premières instances académiques, la potentielle fermeture de classe n'a pas été évoquée. Élus, parents délégués et enseignants espèrent qu'il n'y aura pas de fermeture de classe. Ils resteront attentifs aux deuxièmes instances académiques concernant la carte scolaire.

La répartition des niveaux de classe pour la rentrée prochaine n'est pas encore faite mais il est important de rappeler qu'elle s'effectuera selon des critères d'ordre pédagogique.

3- Budget : bilan coopérative scolaire, budget alloué à l'école pour l'année scolaire 2023-2024.

Budget 2022-2023

École maternelle de Grazac.

Bilan coopérative scolaire :

Lors du dernier compte-rendu financier (2021 2022), il y avait 1737,94 euros sur le compte (142,28 euros dans la caisse).

Les recettes (dons des familles, ventes des photos) s'élèvent à 1013,90 euros

Les dépenses (activités pédagogiques, transport, spectacle, frais de tenue de compte, cotisation OCCE) s'élèvent à 1119,43 euros

Il y a donc 1632,41 euros sur le compte.

Pour participer au financement des futurs projets qui s'élèvent à environ 1800 euros (sortie dans une ferme pédagogique en relation avec les objectifs de classe, intervention de musiciens, transports en bus pour visiter l'école de Caujac) l'association Pegace vient de remettre un chèque de 1200 euros.

L'équipe leur adresse ses remerciements.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Bilan coopérative scolaire :

Les écoles de Caujac et d'Esperce ont eu plusieurs entrées d'argent :

- Don des familles en début d'année : 748,70 euros

- Don de la part de l'association PEGACE : 2100 euros

- Loto de Caujac organisé par le Comité des fêtes de Caujac : 2438,04 euros

- Photo de classe : 794,30 euros

Le solde sur le compte de la coopérative scolaire à ce jour est de : 5 085,77 €

Pour le moment, la coopérative a financé l'intégralité du spectacle de Noël (1100 euros). Une partie du budget classe a servi à financer les bus pour les élèves d'Esperce qui ont participé à la course ELA (148 euros), pour le cinéma (212 euros), et pour le spectacle de Noël (148 euros). Une participation financière a été demandée aux familles pour les entrées cinéma. Une participation financière des familles sera demandée pour effectuer la sortie de fin d'année au Parc de la Préhistoire.

Mme Kuchly, présidente de l'association PEGACE, souhaiterait avoir un retour sur l'utilisation du don fait par l'association aux écoles de Caujac et d'Esperce. Mme Berland lui indique que ce don servira à financer en partie la sortie au Parc de la Préhistoire, la totalité des transports pour les sorties au concert de Miremont et à la maternelle de Grazac, et les projets de fin d'année propres à chaque classe.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents pour leur participation aux projets, ainsi que le comité des fêtes de Caujac et l'association PEGACE pour leurs dons.

Budget alloué aux écoles pour l'année scolaire 2023-2024

Nous avons appris par Monsieur Lacampagne qu'à compter de la rentrée de septembre 2023, les classes des écoles de Caujac et d'Esperce ne pourront plus se rendre à la piscine de Saverdun en raison du coût important que cela représente. Serait-il envisageable qu'un budget soit prévu pour qu'une partie des classes puisse s'y rendre? Ou réduire le nombre de séances pour chaque classe? Nous souhaiterions également savoir si d'autres enveloppes budgétaires vont être revues à la baisse (budget alloué par élève par exemple).

Le budget du syndicat pour le fonctionnement des écoles sera voté par les élus des trois communes le 15 avril. Le financement de la piscine est assuré jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Concernant le budget pour les commandes des classes, puisqu'il s'agit d'un budget annuel, nous souhaiterions avoir confirmation que nous avons donc jusqu'au mois de décembre pour utiliser la totalité de la somme.

Le syndicat propose de maintenir un budget par élève de 50€ pour les commandes. Ce budget doit également être validé par les élus des trois municipalités (vote prévu le 15 avril). Le budget couvre l'année civile (commandes possibles jusqu'à fin novembre, pour faciliter l'arrêté comptable de fin d'année).

4-Travaux

École maternelle de Grazac.

Bilan des travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :

Depuis le lundi 16 janvier, les élèves ont découvert avec enthousiasme le réfectoire, le dortoir et la bibliothèque flambants neufs. Les remerciements sont adressés à tous les acteurs de ce projet pour leur investissement pour les enfants.

L'équipe remercie particulièrement le syndicat du Rieutarel et la municipalité pour les travaux d'entretien et d'aménagement réalisés (entretien de la cour de récréation, aménagement des nouveaux locaux, achat et installation de rayonnages dans la nouvelle réserve).

<u>Sanitaires enfants</u>: les évacuations des urinoirs et les fontaines ont été remplacées. La VMC a été réparée.

<u>Classe de Mme Benech</u>: une cloison de séparation avec porte et une fenêtre avec ouvrant ont été installées dans l'espace sanitaires. Les menuiseries ont été replacées et le bardage a été posé. Une alarme incendie a été installée. Le dispositif sera testé au cours du mois de mars.

Dans le hall, les néons ont été changés.

<u>Dans les classes de Monsieur Malet et de Mme Berges,</u> les vidéos projecteurs ont été installés. Un tableau blanc de projection a été livré, il sera prochainement installé dans la classe de Mme Berges. Au moment de la commande des vidéos projecteurs, il était prévu qu'ils soient accompagnés d'un PC portable. Avez-vous des informations à ce sujet ?

- -En conseil syndical, l'équipement des classes du RPI en vidéoprojecteurs avait été convenu. En revanche, le souhait des équipes que les vidéoprojecteurs soient accompagnés de PC portables n'avait pas été abordé.
- -En conseil d'école, les enseignants du RPI avaient compris que le matériel commandé correspondait aux besoins évoqués. Le budget, subvention n'ont-ils pas permis de financer l'ensemble des équipements numériques ? Des PC-portables ont -ils été commandés ? Comment l'attribution du matériel a-t-elle été réalisée au sein des RPI ?
- Le matériel livré correspond aux factures.

Anciennes demandes:

<u>Sous le préau de l'école</u> : installer un panneau d'affichage. Réparer la serrure de la porte d'entrée de droite

<u>Classe de Monsieur Malet et de Madame Hulard</u> et <u>Classe de Madame Berges</u> : réparer ou remplacer les stores coincés.

Des entreprises seront consultées pour le remplacement des stores.

<u>Classe de Mme Benech</u>: en cas de pluie, le chemin est toujours inondé. Serait-il possible qu'une rigole soit creusée tout le long du chemin ?

Le syndicat fera le nécessaire pour permettre l'évacuation des eaux de pluie. Une rigole sera creusée.

Cour de récréation :

La cour de récréation dispose d'aménagements propices au bon développement moteur. Les cordages notamment auraient besoin d'être changés.

Compte tenu de l'usure des cordages, un chiffrage pour leur remplacement sera effectué.

Demandes récentes ou nouvelles :

- -Projet jardin, serait-il possible que la terre soit retournée et enrichie avec un peu de terreau le long de la clôture (sillon de 60 mètres de large) pour pouvoir réaliser des plantations ?
- -Les planches de la porte de la cabane à vélos ont besoin d'être reclouées. *Elles le seront.*

En tant que membre de la communauté éducative, la sécurité des enfants constitue une priorité.

-Le bouton qui contrôle l'aimant du portail est placé à la portée des enfants et peut aussi être actionné depuis l'extérieur de l'école. L'équipe enseignante précise que pour la sécurité des enfants, il est important de pouvoir verrouiller à nouveau le grand portail avec le pass école sur le temps scolaire.

-Concernant le bouton, il est prévu de faire un cache ou un boîtier pour qu'il ne soit pas actionné si facilement.

L'équipe de l'école s'interroge quant à l'accès initialement prévu entre le réfectoire et la cour de récréation. Le talus, la bordure métallique, les cailloux et la marche constituent des éléments non négligeables. Pour l'instant les élèves n'y accèdent pas grâce aux grilles du chantier. Qu'est-il envisagé ?

-Les travaux de terrassement sont terminés. Il est prévu que les enfants puissent accéder à la cour de récréation depuis le réfectoire en empruntant la coursive. La mise en place d'une clôture pourrait être envisagée.

Concernant les exercices de sécurité, une alarme incendie a été installée. Un système de communication entre le bâtiment principal et le préfabriqué s'impose pour les exercices de sécurité notamment. L'utilisation de talkie-walkie et l'installation d'une sonnette n'ont pas été concluants. La mise en place d'un téléphone fixe dans le préfabriqué afin d'assurer cette liaison avait été évoquée. Qu'en est-il ?

Concernant la mise en place du téléphone fixe dans le préfabriqué, cela est en cours. Le syndicat a contacté un opérateur pour installer la fibre ce qui devrait améliorer la connexion Wifi. Le syndicat attend le retour du devis pour le téléphone dans le préfabriqué.

Concernant l'aménagement des locaux, dans le dortoir, la lumière a été occultée avec du tissu. L'installation de rideaux ou de stores a t-elle été prévue ? Si oui, une date d'installation est-elle définie ?

Le nouveau réfectoire dispose de grandes baies vitrées. La mise en place de rideaux ou de stores sera nécessaire pour le déjeuner des enfants.

Pour le dortoir, des stores sont commandés tout comme des brises soleil pour les baies du réfectoire. Seulement le fournisseur n'a rien reçu pour l'instant. La livraison est prévue en mars.

Quelques éléments relatifs à l'extension sont mentionnés: le thermostat du dortoir ne fonctionne pas. Une grande vitre du couloir qui mène au réfectoire est fissurée, ainsi qu'une vitre de la bibliothèque. L'odeur d'égout persiste dans la salle de l'équipe et le couloir qui mène au dortoir.

Pour le bien-être et la sécurité des enfants, l'équipe souhaiterait pouvoir être associée à la réflexion quant aux aménagements.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Demandes récentes ou nouvelles :

Les demandes seront transmises par mail au syndicat du Rieutarel.

- -Redresser les vidéoprojecteurs dans les classes.
- -Balayer les cailloux dans la cour + compacter les cailloux du chemin menant au pré fabriqué pour que le chemin et la cour restent praticables et sans risque de blessure due aux cailloux.
- -Classe Nicole Tenias : installer l'ancien vidéoprojecteur dans le pré fabriqué.
- -Classe Marion Machenaud : le plafonnier au-dessus du bureau ne fonctionne plus + pare soleil sur la porte de sortie de la classe. M. Lacampagne indique qu'un devis a été établi pour la remise aux normes des plafonniers.
- -Classe Céline Berland : enlever les stores à lamelles de la classe et installer un pare soleil sur les fenêtres/
- -Classes Céline Bucket, Julie Mottaz et Marion Machenaud : baguettes de table à recoller

Synthèse du conseil des délégués élèves du 16/02 :

Les élèves tiennent à remercier le Syndicat du Rieutarel pour la mise en place du self à la cantine.

- -Améliorer les toilettes : installer des diffuseurs de parfum en hauteur, réparer les toilettes hors service et les poignées de porte, réparer le mur cassé à côté du robinet (toilettes garçons). M. Lacampagne indique que les toilettes sont fréquemment dégradées par les élèves (notamment le mur).
- -Mettre des filets aux cages de foot
- -Refaire les lignes de jeux au sol + repeindre les murs et faire des décors. Cela fera l'objet d'ateliers lors de la Semaine des Bons Copains.
- -Mettre plus de bancs dans la cour et des porte-manteaux.
- -Pouvoir se resservir à la cantine et mieux gérer l'approvisionnement lors des repas (au deuxième service, il n'y a parfois plus de pain...). Cela est mis en place par le syndicat du Rieutarel depuis la reprise du 6 mars.
- Pouvoir faire des jeux de société ou des activités manuelles lors des temps de garderie.
- Goûter assis en rond le soir à la garderie et rappeler que les goûters ne se donnent pas.

5- Questions des parents.

École maternelle de Grazac.

• Maintenant que les travaux ont touché à leur fin, est-il possible d'envisager de proposer à nouveau la sieste également aux élèves de moyenne section ?

Depuis la rentrée scolaire, le dortoir est fréquenté par les élèves de petite section. Ces derniers rejoignent le dortoir à la fin du repas. Les enfants qui ne s'endorment pas regagnent leur classe.

A ce moment-là de l'année, il ne semble pas judicieux à l'équipe que les enfants de moyenne section rejoignent le dortoir ; ils se sont habitués au rythme scolaire.

Si un élève manifestait régulièrement un réel besoin de sommeil, un dialogue aurait été engagé avec la famille.

Nous avons un retour de parents qui regrettent le manque d'appréciations pouvant situer l'enfant sur ses acquis et lacunes de manière plus régulière. Cela rend impossible ou difficile le soutien dans d'éventuelles lacunes. Est-ce que le système de code couleur présent dans d'autres écoles serait envisageable dans les cahiers de liaison ? Certains parents souhaitent une communication plus importante entre le corps enseignant et les parents, est-il envisageable de trouver d'autres canaux de communication (blog, padlet, etc.) qui ne soient pas trop chronophages mais qui apporteraient un plus?

Depuis presque 5 ans, conformément aux instructions ministérielles, l'équipe de l'école maternelle a élaboré et continue à enrichir un carnet de suivi commun à l'ensemble des classes. Ce dernier est remis aux familles deux fois par an.

Il a notamment été présenté au cours de la réunion de rentrée parents-enseignants.

Ce livret indique les attendus de fin de cycle pour chaque domaine d'apprentissage ainsi que les « réussites » c'est à dire, les acquisitions, les progrès de l'enfant dans son parcours d'apprentissage à l'école.

Lorsque les acquis d'un enfant évoluent peu (ou régressent), l'enseignant échange avec les parents, présente les aides apportées à l'école et ce que l'équipe envisage de mettre en place (séances d'APC, outils d'aide, prise de contact auprès du RASED etc.).

L'équipe se rend toujours disponible pour échanger avec les familles au cours de rendez-vous.

A la fin de chaque période, les enfants amènent leur classeur mémoire et productions à la maison. Une information invitant les familles à échanger avec l'enseignant sur la scolarité de leur enfant accompagne la transmission de ces documents.

Lors de la remise du livret, les familles qui le souhaitent sont également invitées à prendre rendez-vous pour faire un point. Des familles sont également conviées par les enseignants si nécessaire.

Concernant la mise en place d'un blog ou d'un padlet.

La tenue d'un blog et d'un padlet nécessite un équipement numérique dont l'équipe ne dispose pas encore (PC portables dans les classes).

Pour qu'un blog « vive », les membres de l'équipe éducative doivent être partie prenante. Une concertation au sein du RPI pourrait être envisagée à ce sujet.

Il y a quelques années, un article hebdomadaire était publié sur le blog des écoles. Lors de sa parution les familles recevaient une information. Durant 6 mois, toutes les semaines il y avait 3 ou 4 vues sur 28 familles concernées.

• Est ce qu'il y a une réflexion pour la mise en place de casiers dans lesquels les enfants pourraient garder leurs objets personnels (vêtements de rechange, doudou etc...) afin de ne pas les amener et les ramener tous les jours.

Effectivement, les nouveaux aménagements permettront certainement de ranger les vêtements de rechange des élèves à l'école à la rentrée prochaine. En revanche, les élèves ne disposeront pas de casier. Les portes manteaux étant placés dans la salle de motricité ou dans un couloir étroit la mise en place de mobilier dans ces espaces pourrait constituer un danger.

• Nous avons eu également un retour sur le port des chaussons à l'école, au vu de l'environnement sale autour de l'école. Est-il envisageable de mettre en place ce système ? Et si non, quelles sont pour vous les contraintes, limites de ce système ?

En cas de mauvais temps, les élèves ont la possibilité de venir avec des bottes de pluie et des chaussures de rechanges placées dans un sac plastique dans leur cartable.

Est-il souhaitable de consacrer quotidiennement un temps considérable au changement de chaussures ? Le port de chaussons n'est pas approprié à l'ensemble des activités menées en intérieur (parcours de motricité).

• Enfin, comme nous ne rentrons plus dans le porche de l'école obligatoirement, serait-il possible de déplacer la fiche d'information sur les siestes des petits dans un endroit visible de tous ?

Après la classe, les familles ont toujours la possibilité d'accéder au tableau d'informations, placé sous le porche de l'école. Elles peuvent consulter la liste avant ou après avoir récupéré leur enfant. Des informations nominatives (listes d'élèves) ne peuvent pas être affichées dans l'espace public.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

-Concernant le stationnement autour de l'école : alors qu'il y a des places de stationnement libres, de plus en plus de parents se garent soit à côté d'une place de parking (donc sur le passage des véhicules), soit au bord du trottoir. Nous vous avons envoyé un mail de rappel mais certains parents ne l'ont pas pris en compte ou n'ont pas conscience du danger. Est ce qu'il est possible de mettre des barrières ? De plus, il est impossible de se garer sur le parking de l'école pour cause événement sur la salle de fête : le parking est pris d'assaut (le mardi). Resensibiliser sur l'utilisation du parking lors des temps scolaires : Voiture garées n'importe comment = mise en danger des enfants.

M. Lacampagne indique qu'un marquage au sol sera fait (voie de bus). Plusieurs propositions d'actions sont faites pour renforcer la sécurité sur le parking de l'école de Caujac : réalisation de pancartes par les enfants, représentants de parents d'élèves présents sur une ou deux sorties d'école pour contribuer à la sécurité des élèves, action commune élus et équipe enseignante (élèves accompagnés vers la sortie seulement si la sécurité maximale est assurée sur le parking : voitures stationnées sur une place).

-Une réflexion sur l'aménagement autour de l'école était en cours à la mairie afin de faire ralentir la circulation à son niveau pour la sécurité des enfants lors des déplacements (bibliothèque, ...) et entrée/sortie de classe. Pouvons-nous avoir un retour ?

Mme Freyche indique que le déplacement du panneau d'entrée dans la commune de Caujac doit faire l'objet d'une autorisation du conseil départemental. La commune est donc en attente de cette demande auprès du conseil départemental.

-Une sensibilisation pour le vivre ensemble (à la suite de retours de harcèlement) avec l'intervention d'une psychologue est en cours dans les écoles hors temps scolaire. Cependant les parents qui ont accompagné cette intervenante ont été interpellés car les enfants ne savaient pas ce qu'ils faisaient là. Est-il possible de faire un rappel la semaine de l'intervention pour que les enfants soient mieux préparés ? De plus, une sensibilisation en classe est en cours, comment ces 2 actions se coordonnent ?

Mme Quillaud indique qu'un rappel des séances pour la période a été fait dans chaque classe le lundi 6 mars. Par ailleurs, l'équipe enseignante ajoute que la sensibilisation dans les classes fait partie du programme scolaire et du déploiement du programme PHARE (dans l'ensemble des établissements scolaires) avec l'intervention de la référente vie scolaire de l'Inspection (Mme Trébosc). Les deux actions ne sont pas coordonnées mais concomitantes.

La séance est levée à 20h35.

Présidentes du conseil :

- -Mme BERGES Amandine, directrice de l'école maternelle de Grazac.
- -Mme BERLAND Céline, directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Annexe:

-Règlement intérieur du conseil des écoles